

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Michèle Bonnechère : Où va le droit du travail ?

La pénibilité au travail

Journée d'études - Université d'Avignon - 18 mars 2016

Muriel Gautier : La prise en compte de la pénibilité : un enjeu majeur de justice sociale.

Franck Héas : La pénibilité au travail, une problématique multidimensionnelle.

Olivier Baglio : Les difficultés pratiques de mise en œuvre.

Marie-Hélène Cervantès : Le rôle du médecin du travail.

Franck Petit : Travailler et bien vieillir.

JURISPRUDENCE

Voir notamment

Le salarié absent pour maladie est-il condamné à perdre une partie de ses congés ?

Cour de cassation (Ch. Soc.) 16 décembre 2015 – Note Emmanuelle Richard (p.363)

Licenciement pour trouble objectif lié à l'absence d'un salarié malade : l'introuvable nullité à raison de l'état de santé.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 27 janvier 2016 – Note Florelle Moreau (p.373)

Distinguer l'organisation interne de l'entreprise de l'organisation du service public dont elle a la charge.

Tribunal des conflits 11 janvier 2016 – Note Samuel Deliancourt (p.381)



Doctrine

Où va le droit du travail ? par **Michèle Bonnechère**, Professeur émérite de l'Université d'Évry, Val d'Essonne 315

Journée d'études - Université d'Avignon - 18 mars 2016

LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

La prise en compte de la pénibilité : un enjeu majeur de justice sociale par **Muriel Gautier**, Directrice régionale adjointe de la Direccte PACA, en charge du Pôle Travail 335

La pénibilité au travail, une problématique multidimensionnelle par **Franck Héas**, Maître de conférences, Université de Nantes, Droit et Changement Social, UMR-CNRS 6297 339

Les difficultés pratiques de mise en œuvre par **Olivier Baglio**, Avocat au Barreau d'Avignon, DEA Droit du travail et de la santé 345

Le rôle du médecin du travail par **Marie-Hélène Cervantès**, Médecin du travail 350

Travailler et bien vieillir par **Franck Petit**, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse 355

Document

Accord de sortie de grève 359

Jurisprudence

CONTRAT DE TRAVAIL – Aptitude avec restrictions – Non-respect – Principe de responsabilité de l'employeur – Obligations des travailleurs dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail – Incidence – Minoration de l'indemnisation (non).
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 10 février 2016 (p. n° 14-24.350) 362
 Note 362

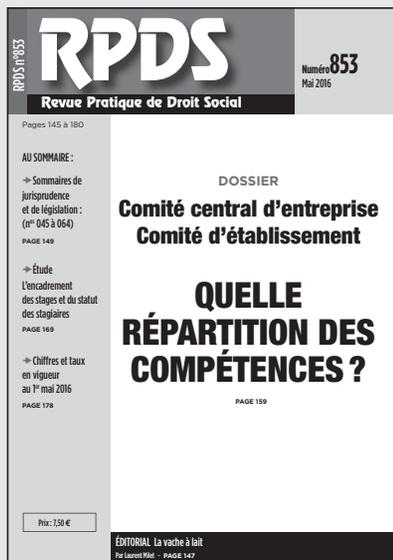
CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Accords d'entreprise – Organisation du temps de travail – Congés payés – Calcul – Périodes de travail effectif – Déduction proportionnelle à des absences pour maladie – Prohibition (non).
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 décembre 2015 (p. n° 14-23.731) 363
 Note **Emmanuelle Richard**, Juriste en droit social 363

CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Effets – Sport professionnel – Charte du football – Relégation en Ligue 2 – Modification du contrat de travail (non) – Accord exprès du salarié à la réduction de rémunération – Nécessité.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 10 février 2016 (p. n° 14-26.147) 367
 Note 367

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES – Négociation préélectorale – Comportement loyal de l'employeur – Accès des syndicats aux informations nécessaires – Registre unique du personnel et DADS.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 6 janvier 2016 (p. n°15-10.975) 368
 Note **Claudy Ménard**, Formateur syndical 369

HARCÈLEMENT MORAL – 1° Allégation des faits – Répartition de la charge de la preuve – 2° Inaptitude – Licenciement – Contestation – Nullité de la rupture – Indemnisation.
COUR D'APPEL DE PARIS (P. 6 – Ch. 10) 20 janvier 2016 370
 Note 372

MALADIE – Licenciement – Conditions – Remplacement définitif du salarié absent – Défaut – Conséquence – Discrimination – Preuve – Absence de cause réelle et sérieuse.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 27 janvier 2016 (p. n°14-10.084)	373
Note Florelle Moreau , Maître de conférences en droit privé, Université d'Orléans	373
TRIBUNAUX – Élections professionnelles – Établissement distinct – Comité d'établissement – Collèges électoraux – Affectation des sièges – Effectifs – Incidence – Respect de la proportionnalité – Arrondi.	
TRIBUNAL D'INSTANCE D'AULNAY 29 février 2016	376
Note A.M.	380
TRIBUNAUX – Répartition des compétences entre ordres judiciaire et administratif – Entreprise privée chargée d'une mission de service public – Légalité d'une décision – Organisation du service public ou organisation interne de la société – Distinction.	
TRIBUNAL DES CONFLITS 11 janvier 2016 (req. n° 4038)	381
Note Samuel Deliancourt , Premier Conseiller, Cour administrative d'appel de Marseille, École de droit – Centre Michel de l'Hospital n° EA n° 4232 – Université d'Auvergne	381



RPDS 853 – MAI 2016

AU SOMMAIRE :

Dossier :

**COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE ET
COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT :
QUELLE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ?**

Étude :

**L'encadrement des stages et du statut
des stagiaires**

EDITORIAL :

La vache à lait

L'ACTUALITÉ JURIDIQUE :

**Sommaires de jurisprudence et de
législation commentés**

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet www.nvo.fr
Prix du numéro : 7,50 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 € par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).

Connectez-vous au site du Droit Ouvrier, vous y trouverez de nombreux renseignements utiles :
articles en libre consultation, annonces de colloques et débats, etc.

<https://sites.google.com/site/droitouvrier>

BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

Nom : Prénom :

Profession ou fonctions (facultatif) :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner :

DROIT OUVRIER - Service Abonnements

263, rue de Paris - Case 432 - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris

Tarifs : France : **102 €uros**

Étranger : **137 €uros**

Adhérent CGT ou étudiant : **82 €uros**

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution, la jurisprudence à :

Droit Ouvrier : 263, rue de Paris, Case 5-3 - 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11

Arnaud MAZIERES, rédacteur en chef : amaud.mazieres@gmail.com